

## TERTRE D'INFILTRATION DRAINE

Ce dispositif exceptionnel est à prévoir lorsque le **sol est inapte** à un épandage naturel, qu'il existe un exutoire pouvant recevoir l'effluent traité et/ou proximité **d'une nappe phréatique**.

Il utilise le sable comme système épurateur et un exutoire (fossé, réseau d'eaux pluviales, ...) pour l'évacuation des eaux traitées.

Il peut être **en partie enterré** ou **totalemt hors sol** et nécessite, le cas échéant, **une pompe de relevage**.

### Conditions de mise en œuvre :

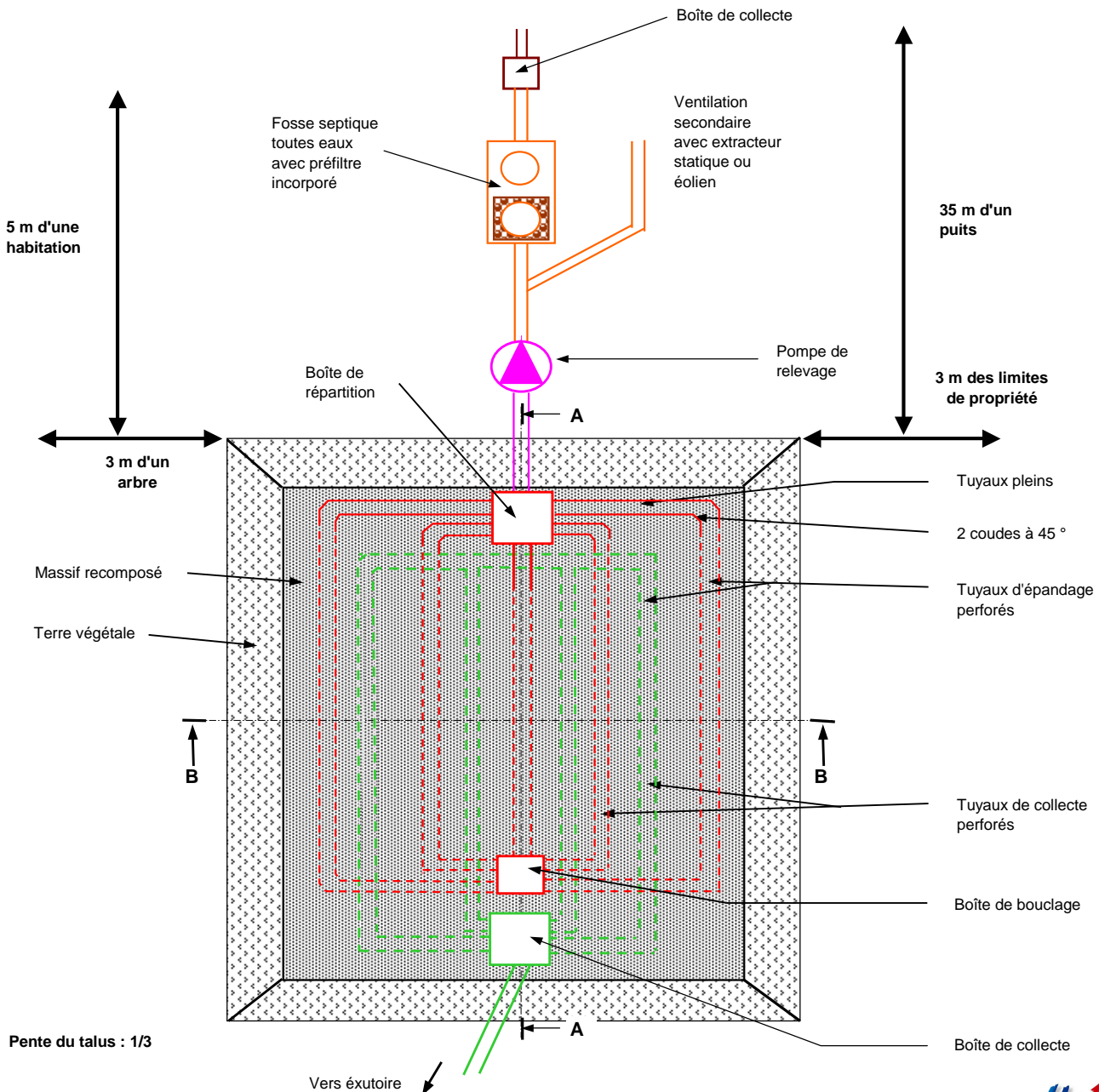
Le tertre d'infiltration se réalise sous la forme d'un massif sableux sous le niveau de la canalisation d'amenée. Le tertre est composé de bas en haut :

- un **film imperméable**,
- une couche de **graviers roulés lavés (10 - 40mm) de 0,10 m d'épaisseur** dans laquelle des canalisations drainent les effluents traités vers l'exutoire,
- un **géotextile** ou **géogrille** perméable à l'eau et à l'air,
- une couche de **sable siliceux lavé (0 - 4 mm) de 0,70 m d'épaisseur**,
- une couche de **graviers roulés lavés (10 - 40 mm) de 0,20 m d'épaisseur** dans laquelle sont noyées les canalisations de distribution qui assurent la répartition sur le tertre,
- un **géotextile** perméable à l'eau et à l'air qui recouvre l'ensemble,
- une couche de **terre végétale** de 0,20 m de épaisseur.

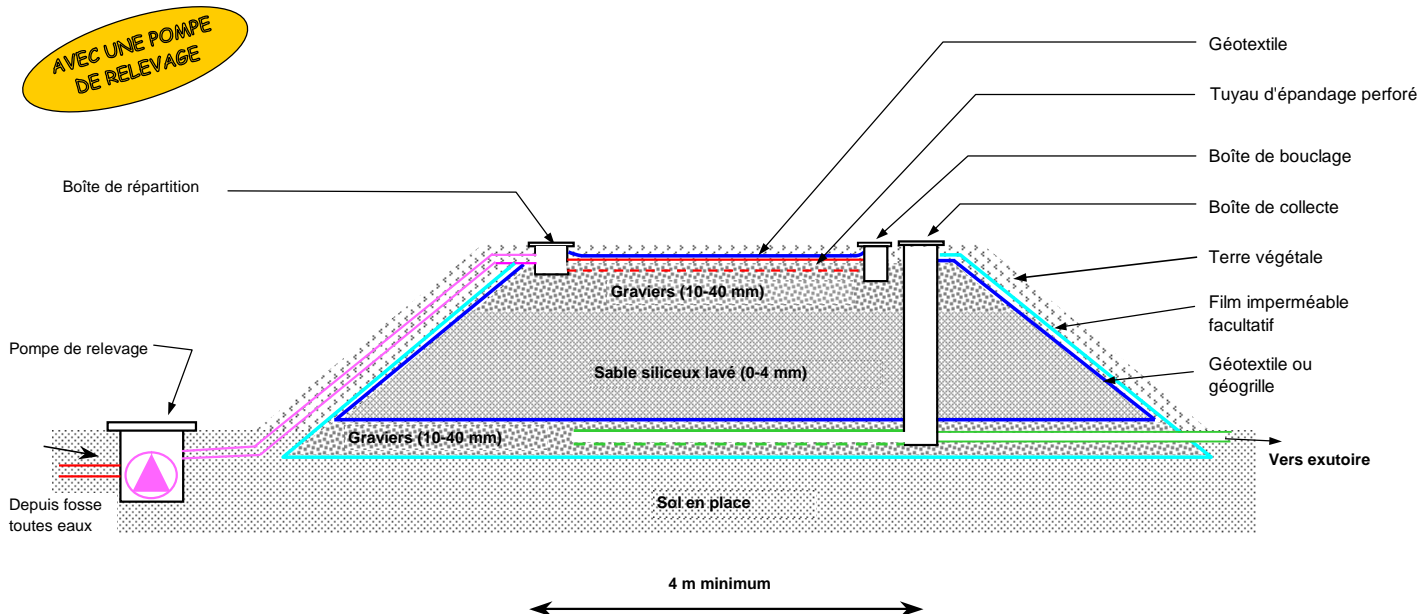
### Dimensionnement :

La surface au sommet du tertre d'infiltration doit être au moins égale à 20 m<sup>2</sup> pour 4 pièces principales puis majorée de 5 m<sup>2</sup> par pièce principale supplémentaire.

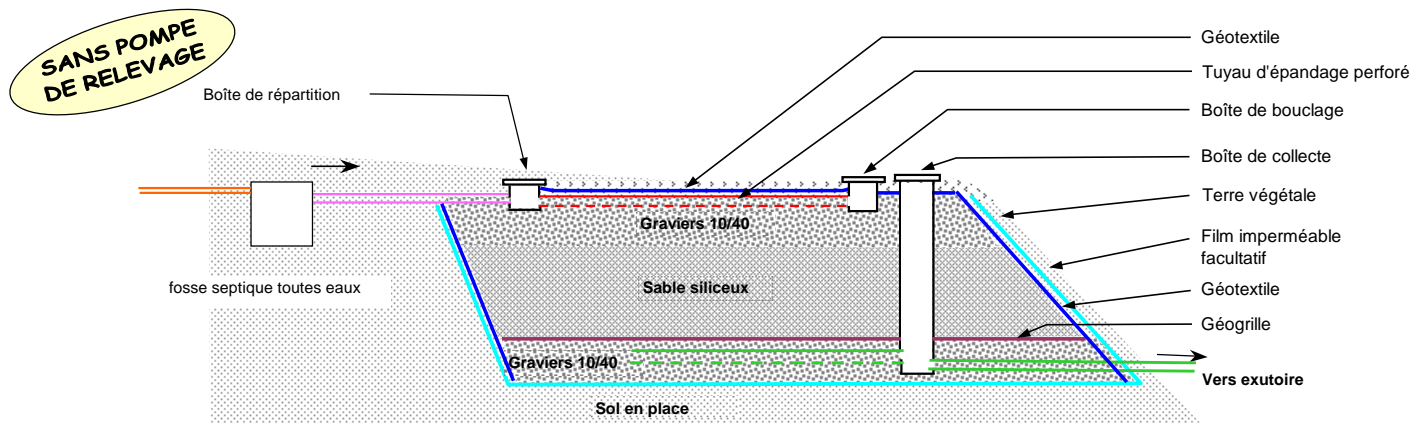
### Le schéma suivant indique les distances à respecter :



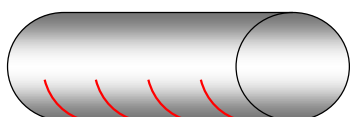
# TERTRE D'INFILTRATION DRAINE



**COUPE LONGITUDINALE (BB) : VERSION AVEC POSTE DE RELEVAGE**

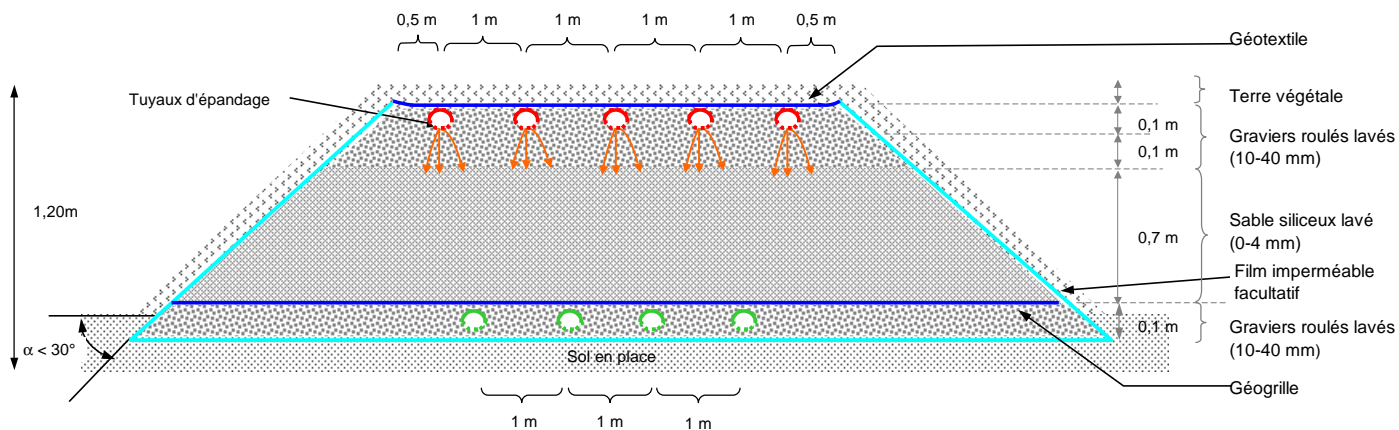


**COUPE LONGITUDINALE (AA) : VERSION SANS POSTE DE RELEVAGE**



Canalisations rigides :  
diamètre : 100 mm  
avec fentes de 5 mm minimum, espacées tous les 0,1 à 0,15 m  
Pente : 0,5 à 1 %

## TUYAU D'EPANDAGE



**COUPE TRANSVERSALE (BB)**